

SUIVI DE L'ISOLEMENT PAR LES INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ÉTAT LIBÉRAUX

RÉUSSIR L'ISOLEMENT DU MALADE & TESTER LES AUTRES MEMBRES DU FOYER



COMMENT PARTICIPER ?

Identifiez-vous en 5 étapes, sur le répertoire des infirmiers et infirmières libérales élaboré par l'URPS : infirmiere-paca.fr

- 1: Munissez-vous des pièces justificatives et numéros suivants :
Numéro ADELI, SIRET, Numéro d'Ordre, Carte d'identité
- 2: Remplissez le formulaire d'inscription
- 3: Utilisez votre adresse de messagerie sécurisée
- 4: Confirmez votre adresse email
- 5: Précisez votre zone d'activité

Générez un code à 6 caractères via l'interface <https://pro.tousanticovid.gouv.fr> pour le remettre aux patients positifs qui souhaitent se signaler sur l'application TousAntiCOVID.



« RÉUSSIR L'ISOLEMENT » DES PERSONNES CONTAMINÉES

- > Rappel des gestes barrières
- > Faciliter l'appropriation de la **démarche d'isolement** par le patient
- > Identifier une situation de vulnérabilité sociale à la Cellule territoriale d'appui à l'isolement :

Pour les Alpes de Haute Provence : 04 92 36 73 11*

Pour les Hautes Alpes : 04 92 40 48 00

Pour les Bouches-du-Rhône : 04 84 35 40 00 de 9h00 à 18h00

Pour les Alpes Maritimes : 04 93 72 20 00 de 9h00 à 18h00

Pour le Var : 04 94 18 83 83

Pour le Vaucluse : 04 88 17 84 84

* Si indisponible : standard au 04 92 36 72 00 et demander à être mis en relation avec le SIDPC (Service d'Intervention et de Protection Civile de la Préfecture).

>> Facturer un AMI 5,6 + MCI, soit 22,64 € + majorations dimanche/férié + IK avec exo div 3



TESTER LES AUTRES MEMBRES DU FOYER

- > Réaliser un TAG aux membres du foyer qui ne se sont pas faits tester depuis la confirmation du patient zéro du foyer
- > Rappeler la nécessité d'un test à J7 après la fin des derniers symptômes du patient zéro pour lever l'isolement.

>> Facturer un AMI 9,5 (29,9 €) x par le nombre de patients testés + AMI 9,5 si recensement des cas contacts et saisie dans Contact COVID